Note aux S1 n°34
12 juin 2023

Edito : Refusons le « Pacte » ! - Manifestations du 6 juin - Congrès National de la FNEC FP-FO - Non à l'Acte 2 de l'Ecole inclusive ! Non à la fusion des AESH et AED ! - Brèves : Fonds de solidarité, Lauréats des concours 2023, Vœux contractuels, Préparation au concours de PerDir.

Refusons le « Pacte » !

Certains d'entre nous ont passé la semaine loin de l'académie de Bordeaux, à Angers. Il s'agissait pour les militants du SNETAA-FO Bordeaux de participer au Congrès National de notre fédération, la FNEC FP-FO. Vous trouverez sur notre site Internet, mais aussi à partir de cette note, les textes qui ont été adoptés par le congrès. Bien évidemment, tous les intervenants ont pris position notamment contre la réforme des retraites, mais aussi contre le « Pacte ». Concernant la réforme des LP, il y a ceux qui considèrent que le pire est déjà là. D'autres, comme le SNETAA-FO Bordeaux ou Nantes, que le pire reste à venir et qu'il faut combattre de manière très concrète, qu'à chaque mesure il faut opposer des arguments sans fantasmer. Toutefois tous affirment sans ambiguïté qu'il faut militer pour convaincre les collègues de ne pas signer le « Pacte », car c'est le bras armé de cette réforme !

Oui, chers collègues, nous vous l'écrivons depuis au moins deux semaines, **si pas de « Pacte », alors pas de réforme des LP !**

Certains se disent peut-être qu'ils ont besoin d'avoir un salaire plus important, et comme ils font déjà une partie des missions proposées dans le « Pacte », alors pourquoi ne pas signer ? Oui, pourquoi pas ? Signer le « Pacte », c'est un engagement hors statut des PLP, un contrat avec l'autorité académique, une signature qui engage pour 6 missions supplémentaires... Le risque, pour ceux qui le signeront, c'est qu'ils ne parviennent pas à remplir le contrat, notamment parce qu'ils seront épuisés ... Et si tel est le cas, quelles en seront les conséquences ? Juste une fin d'indemnisation ? Ou peut-être la naissance de l'idée d'un début d'insuffisance professionnelle ?

Et le risque, pour tous, c'est que le statut explose et que les PLP deviennent corvéables à merci. Oui chers collègues, **nous ne devons pas contribuer à une nouvelle régression sociale, avec un retour à des Obligations Réglementaires de Service d'avant 1990 ! Nous y perdrions tous !**

Edito

Chers collègues, pour une augmentation des salaires, vous le savez, nous invitons à combattre avec le SNETAA-FO pour une augmentation de la valeur du point d'indice...

La Rectrice a écrit le 8 juin aux chefs d'établissement afin qu'ils portent la campagne de recrutement des responsables des bureaux des entreprises... Campagne ouverte à tous. Dans le même temps, ID FO, le syndicat des chefs d'établissement, communique pour expliquer que les conditions de la mise en place de la réforme des LP et du « Pacte » ne sont pas réunies.

Chers collègues, vous pouvez compter sur le SNETAA-FO, le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

SNETAA-Bordeaux - 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE - 05 56 84 90 80
contact@snetaa-bordeaux.fr - http://www.snetaa-bordeaux.fr

Manifestations du 6 juin

A l'appel de l'intersyndicale, des manifestations contre le « Pacte », pour l'augmentation générale des salaires, et contre les réformes des retraites et des LP, ont eu lieu dans toute la France… Certains de nos militants ont manifesté à Angers, ville où se tenait du 5 au 9 juin le 19ème congrès national de notre fédération, la FNEC FP-FO. Mais le SNETAA-FO Bordeaux était bien présent partout ! Merci à tous !

à Angers, avec Clément Poullet, SG de la FNEC FP-FO

Bordeaux & Strasbourg !

Pascal Vivier, Secrétaire Général

Congrès National de la FNEC FP-FO

Plus de 900 délégués se sont réunis lors du 19ème Congrès de la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, Force Ouvrière, du 5 au 9 juin 2023 à Angers.

Deux résolutions, **l'une générale**, **l'autre sociale**, ont été adoptées par le Congrès. Vous les trouverez en ligne sur notre site Internet.

Notre secrétaire académique, également coordonnateur de l'Inter FNEC de l'académie de Bordeaux, est intervenu en tribune. **Le texte de son intervention** est en ligne sur notre site Internet.

Une partie des membres de notre délégation

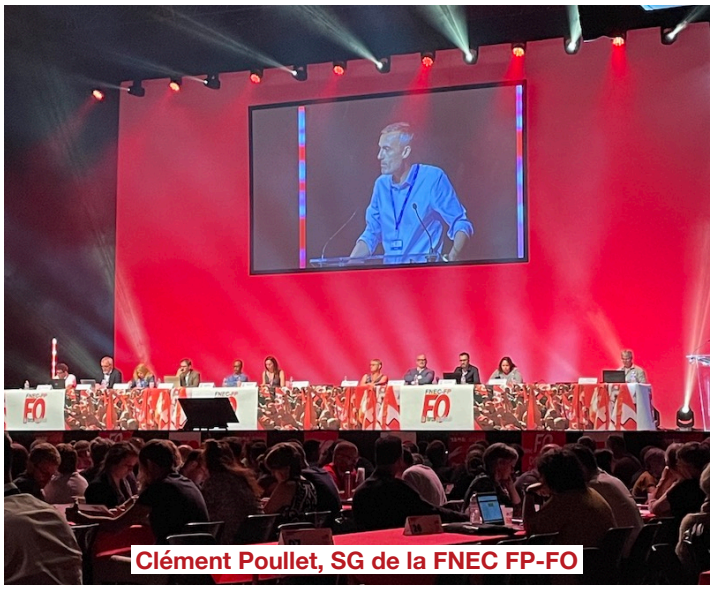
Clément Poullet, SG de la FNEC FP-FO

Eric Mouchet, Coordonnateur Inter FNEC Bordeaux

Pascal Vivier, SG du SNETAA-FO

Frédéric Souillot, SG de la Confédération FO

Non à l'Acte 2 de l'Ecole inclusive ! Non à la fusion des AESH et AED !

Dans un contexte de mobilisations massives contre la réforme des retraites, le Président Macron et son ministre Ndiaye ont annoncé de nouvelles attaques avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Fusion des AESH et AED avec la création d'un métier « d'accompagnant à la réussite éducative », accélération de la fermeture des structures spécialisées et des postes qui y sont rattachés, développement de l'inclusion scolaire systématique en transformant les personnels RASED en personnels ressources accompagnant les collègues et non plus les élèves… Ces mesures destructrices nous concernent tous, AESH, AED et tous les personnels.

C'est aussi le droit des familles d'avoir un enseignement adapté aux besoins de leur enfant qui est bafoué.

Le Président Macron et son ministre Ndiaye tournent le dos aux revendications des personnels et utilisent le « PACTE » pour faire passer ces mesures. Mais la résistance continue de s'organiser ! Dans les établissements, dans les écoles, les personnels se réunissent pour refuser ces mesures qui préparent la destruction de l'Ecole publique.

La FNEC-FP-FO, la CGT Educ'action, la FSU, le SNALC, le SNCL-FAEN et SUD éducation, appellent les AESH à une nouvelle journée de grève le mardi 13 juin et revendiquent avec les personnels :

- La création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH
- L'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B
- La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- Le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins
- La garantie d'accès à des formations à la hauteur des missions

Sur ces revendications, mais aussi pour obtenir le retrait de la réforme des retraites, pour l'abandon de toutes les mesures contenues dans l'Acte 2 de l'École inclusive, pour un vrai statut pour les AED et les AESH, pour le retrait du « Pacte Ndiaye- Macron, notre fédération, la FNEC-FP-FO, appelle les AESH et les AED à se réunir avec l'ensemble des personnels, à prendre position et discuter des initiatives à prendre, notamment en décidant la grève du 13 juin.

En Gironde, nous appelons à un rassemblement le mardi 13 juin à 12h devant le Rectorat de Bordeaux. Dans les Landes, c'est à 12h30 devant la DSDEN pour un pique-nique revendicatif, etc.

SNETAA-Bordeaux - 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE - 05 56 84 90 80
contact@snetaa-bordeaux.fr - http://www.snetaa-bordeaux.fr

Brèves

Fonds de solidarité :

Les premières retenues sur salaires pour les jours de grève contre la réforme des retraites ont eu lieu sur le salaire du mois de mai. Si vous voulez bénéficier du Fonds de solidarité, alors retournez-nous **la fiche « demande d'indemnisation »** qui est en ligne sur notre site Internet, accompagnée d'un RIB et de votre bulletin de salaire. A noter que l'indemnisation fonctionne dès le premier jour de grève. Oui, contrairement à ce que nous vous avions annoncé auparavant, il n'est pas nécessaire d'avoir fait au moins 3 jours de grève depuis le 19 janvier pour en bénéficier… Les demandes devant être traitées par notre confédération, aussi nous vous demandons de faire preuve de patience…

Lauréats des concours 2023 :

La note de service concernant l'affectation des stagiaires lauréats des concours 2023, a été publiée au BO du 19 avril 2023. Elle est en ligne sur notre site Internet. Nous vous conseillons de la lire très attentivement si vous êtes directement concernés par la situation. Ceux qui souhaitent être accompagnés par le SNETAA-FO, doivent compléter et nous retourner **la fiche de vœux**.

Voir également notre « Note aux S1 » du 15 mai pour plus de détails.

Vœux contractuels :

Comme chaque année, seuls les collègues en CDI peuvent faire des vœux. Mais vous le savez, le SNETAA-FO est toujours au plus près des préoccupations de ses adhérents et tous nos adhérents contractuels doivent compléter **une fiche de vœux** que nous porterons en audience à la DPE6 au cours du mois de juin…

Préparation au concours de PerDir :

Si vous avez envie de devenir chef d'établissement, et si vous avez bien compris que la mission n'est pas d'être un « petit chef » qui décourage, mais plutôt celui qui va fédérer, protéger et donner envie à tous d'avancer dans les meilleures conditions de travail possibles, alors n'hésitez pas à participer aux réunions d'information qui vont se tenir le mercredi 21 juin à 14h : au lycée Albert Claveille à Périgueux pour la Dordogne, au lycée Emile Combes à Bègles pour la Gironde, au lycée Charles Despiau à Mont-De-Marsan pour les Landes, au collège Ducos Du Hauron à Agen pour le Lot & Garonne et au lycée général Albert Camus à Mourenx pour les Pyrénées Atlantiques.

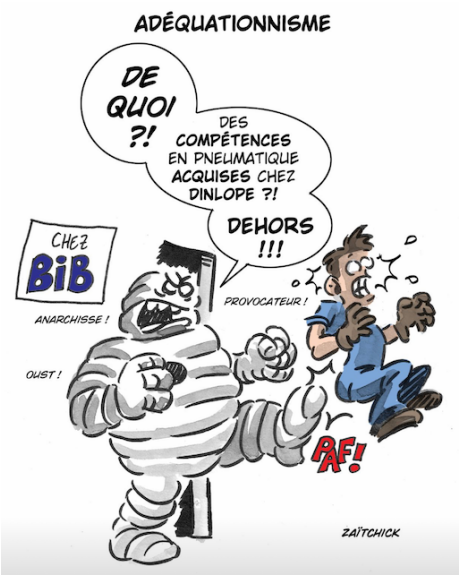

Agenda

Lundi 12 juin
AG de la FNEC FP-FO des Landes & Conseil Départemental des Landes du SNETAA-FO

Vendredi 16 juin
Résultat de l'INTRA

Mardi 27 juin
Comité Social d'Administration Académique

Vendredi 16 juin
Virement salaire